

Catégorie A - rattaché au directeur de l'urbanisme réglementaire
Chargé de mission urbanisme

Missions :

1. Missions d'ordre général

1.1 Suivi des projets d'urbanisme

Suivre les projets sensibles et à enjeux en matière de projets urbains, d'opérations immobilières et d'urbanisme.
Analyser les avant-projets des opérations immobilières.
Participer aux réunions avec les opérateurs immobiliers et les professionnels de l'urbanisme.

1.2 Suivi des documents de planification

Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU HD, Modification du PLU, PSMV etc) en transversalité avec les autres services de la collectivité et de la métropole.

Participer à la définition des politiques publiques et des orientations stratégiques de la commune en matière d'aménagement urbain, d'urbanisme et de patrimoine.

Analyser les dynamiques territoriales et leurs incidences sur le territoire communal en matière d'aménagement, de logements, de développement économique, de mobilité, d'environnement, afin de définir les besoins de la commune en la matière en lien avec les services de la ville, de la métropole, et de SCALEN.

Accompagner le service ADS sur la compréhension des enjeux de développement.

2. Missions spécifiques : suivi du PSMV

Accompagnement des dossiers complexes d'urbanisme réglementaire en matière d'urbanisme sur le périmètre du Plan de Sauvegarde de Mise en Valeur.

Mise en place d'outils pédagogiques et de communication de ce PSMPV en lien avec les services de la métropole :

- accompagnement/appui/conseil des démarches de réhabilitation dans l'ancien ;
- animer la commission urbanisme patrimoine
- suivi de l'élaboration et de l'évolution des documents de l'urbanisme liés au patrimoine (PSMV, SPR, AVAP, etc...) ;
- relations avec les partenaires extérieurs en charge de l'urbanisme patrimoniale (UDAP, DRAC, etc...) ;
- échanges avec les professionnels et acteurs locaux ;
- accompagnement technique des dossiers commerces sur le volet urbanisme (relation SCALEN, développeur du centre ville, porteur de projet).

Profils demandés :

Savoir-faire :

- maîtriser la réglementation de l'urbanisme réglementaire, opérationnel et foncier
- maîtriser les principaux outils de planification et d'aménagement urbain
- connaître les instances et les processus de décision des collectivités
- rédiger notes, courriers, et préparer divers supports d'aide à la décision
- formaliser, restituer, synthétiser des études

- développer et animer les partenariats
- analyser les évolutions d'un territoire et les besoins en matière de développement urbain
- analyser la faisabilité des projets de création, implantation, développement des constructeurs et investisseurs
- mobiliser et coordonner des partenaires extérieurs

Savoir-être :

- disposer d'une aisance relationnelle et rédactionnelle
- être autonome
- être organisé
- savoir prendre des responsabilités
- savoir s'adapter aux interlocuteurs
- être diplomate et faire preuve d'empathie

Profil :

Vous êtes titulaire d'un master en urbanisme et aménagement et/ou possédez une expérience significative en collectivité dans un ou plusieurs des domaines recherchés avec une forte capacité d'adaptation.

Vous possédez impérativement une expérience en collectivité

Vous possédez des connaissances solides en matière d'urbanisme et en matière de patrimoine permettant d'éclairer le pilotage des projets et le management des politiques en cohérence avec les orientations politiques de la ville.